



VIGNEULLES INFOS

BULLETIN MUNICIPAL

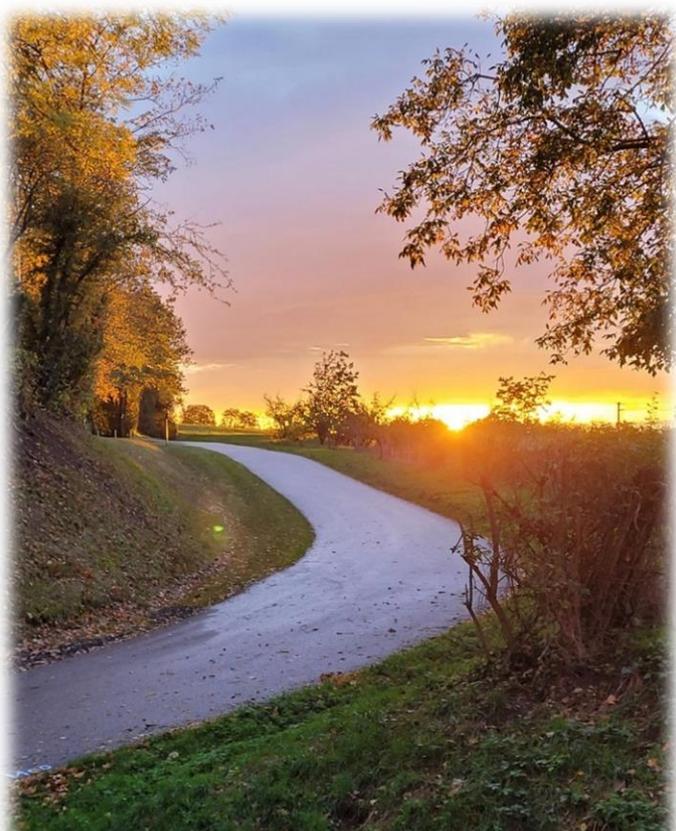
Janvier 2024

Tél : 03.83.75.85.08

email : mairie.vigneulles@gmail.com
Site Internet : www.vigneulles.mairie54.fr

Directeur de publication : Philippe DANIEL

ÉDITO



Chemin de Grelot : un soir d'automne

L'année 2024 prend son départ. Après un automne très pluvieux, une façon de marquer nos saisons, à l'heure où j'écris cet édito une fine couche de neige accompagnée de gelée, change nos magnifiques paysages. Mais je suis de ceux qui sont impatients de retrouver la plus agréable, avec la verdure retrouvée, les arbres en fleurs : Le Printemps.

Parcourir notre ban communal, au fil des saisons offre des rencontres inattendues, qui nous comblent de ces petits bonheurs simples : tel ce coucher de soleil croisé par hasard, alors que l'on est prêt à faire des milliers de kilomètres

pour l'admirer dans les îles lointaines, ou tout simplement, un écureuil cavalant sur les branches d'un frêne, un blaireau cherchant son repas à la tombée de la nuit, un chevreuil au détour d'un chemin, ou encore la dame blanche (chouette effraie) lorgnant sur un campagnol et bien d'autres rencontres fortuites. C'est tout cela, la qualité de vie à Vigneulles.

Certes, on peut aussi les observer devant un écran, dans la banquette, cela demande moins d'efforts, mais je peux vous assurer que ce ne sont pas les mêmes sensations.

Vos élus sont-ils à la hauteur des promesses faites en début de mandat ?

- La place du GL42 est finalisée et méritera certainement une petite inauguration en même temps que le sentier qui reliera cette dernière à l'aire de loisirs par la ruelle du Petit Saulcy. Vous y serez conviés.

- Où en est-on dans l'urbanisation du Chétry ? Ce dossier rencontre quelques difficultés sur certaines acquisitions foncières, qui pourraient compromettre partiellement ce projet. Si cela devait être le cas, d'autres hypothèses seront étudiées.

- La commune vient d'acquérir la maison de la « Micheline » mitoyenne à l'église ainsi que le jardin contre le lavoir. C'est un dossier qui n'était pas prévu sur ce mandat. Un bureau d'étude sera recruté cette année pour nous accompagner dans ce projet important. Le choix quant à sa destination sera partagé avec vous.

Je suis accompagné d'une équipe municipale qui s'investit pour faire de Vigneulles un village où il fait bon vivre. Le temps traditionnel des vœux est passé, mais que cela ne nous empêche pas de vous souhaiter une excellente année apaisée.

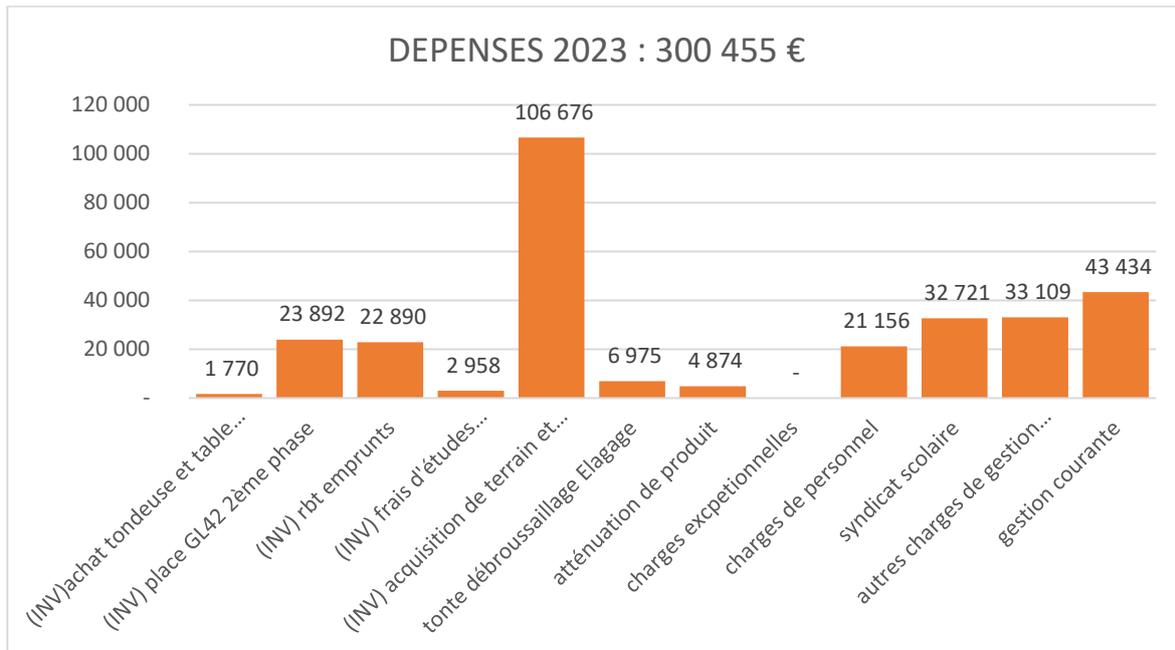
POINT FINANCIER

RÉALISATIONS 2023

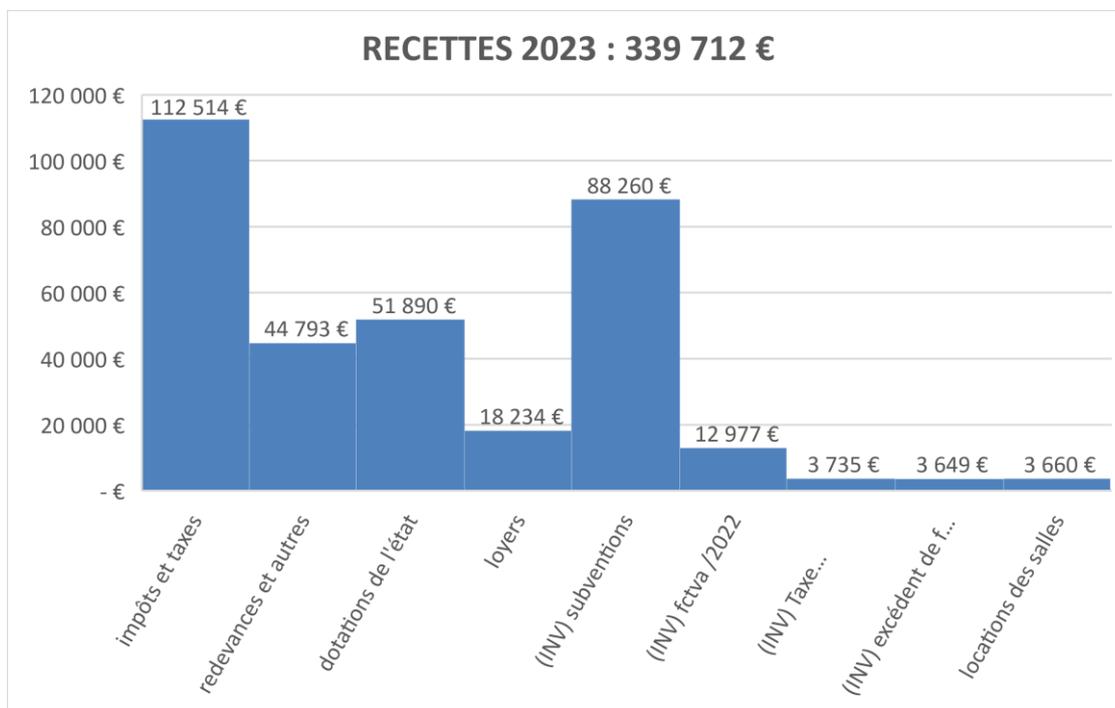
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (INV) ET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de gestion courante correspondent à l'eau, l'électricité, le téléphone... mais aussi l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie, le contrôle des jeux, l'assurance multirisque, les frais de fêtes et cérémonies.

Il n'y a plus de charges exceptionnelles. En 2022, elles correspondaient à la participation forfaitaire de la commune au service Assainissement de la CC3M.



Les autres charges de gestion courante correspondent notamment à la participation au service départemental d'incendie et de secours 54 (SDIS), aux subventions versées à diverses associations comme le souvenir français, la croix rouge, l'ADMR, les libellules et la contribution communale au CCAS.



L'excédent de fonctionnement capitalisé correspond à la part des résultats excédentaires de la section de fonctionnement qui a été affectée au financement de la section d'investissement. Le FCTVA correspond au reversement de la TVA sur les investissements réalisés l'année précédente.

TRAVAUX ET ACHATS RÉALISÉS EN 2023

▪ TABLE DE PIQUE-NIQUE

Achat d'une table de pique-nique pour les moments conviviaux lors de l'entretien de la vigne, pour un coût de 907 € TTC.

▪ TONDEUSE

Achat d'une tondeuse pour l'entretien de la vigne et du cimetière, pour un coût de 863 € TTC.

▪ DERNIÈRE PHASE DE L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU GROUPE LORRAINE 42 (GL42)

Entreprise ID VERDE SOLDE : le solde pour 23 892 € TTC.

▪ ACHAT D'UN TERRAIN ET D'UN BATIMENT POUR UN PROJET D'HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Un bâtiment, 34 grande rue, d'emprise au sol de 463 m² et un terrain de 463 m². Montant de l'acquisition : 106 676 € (frais de notaire compris).



NOUVELLE GESTION DE L'EAU POTABLE

Des débuts chaotiques

Comme la SAUR vous en a informé par un courrier envoyé au début du mois de novembre dernier, la gestion de l'eau potable est assurée depuis le 1^{er} janvier 2023 sous forme de prestation de service auprès de notre commune.

Ce qui aurait dû être fait pour la facturation

La facturation de l'eau consommée en 2023 aurait dû se faire en deux temps :

- envoi de la facture estimative en juillet 2023 (voir article 3.4 du règlement de service)
- envoi de la facture définitive en décembre 2023 ou janvier 2024 (voir article 3.4 du règlement de service)

La relève des compteurs d'eau aurait dû avoir lieu au plus tard en octobre 2023.

Ce calendrier n'a pas été respecté par la SAUR :

- la facture estimative n'a été ni établie ni envoyée
- la relève des compteurs a été effectuée dans la semaine du 6 au 10 novembre 2023
- la facture définitive n'a pas été envoyée en décembre 2023

Conséquences des manquements de la SAUR

Ce que la SAUR a qualifié d' « anomalies » a eu les conséquences suivantes :

- l'établissement en janvier 2024 d'une seule facture pour l'eau consommée en 2023 ; cette facture vous a déjà été envoyée ou est sur le point de l'être ; elle concerne la consommation d'eau de 2023
- pour les abonnés qui avaient opté pour le prélèvement mensuel de leurs factures, ce prélèvement qui avait été supprimé dès le mois de janvier 2023 a été rétabli à compter de novembre 2023,
- l'absence de recettes pour la commune en 2023.

Retour progressif à la normale

Face à cette situation, la commune a, dès le printemps, tout mis en œuvre pour que les choses rentrent dans l'ordre. Cela n'a pas été sans peine puisque le processus de retour à la normale ne sera effectif que dans quelques semaines.

Pour ce qui concerne la consommation d'eau en 2024 et sa facturation :

- la facture estimative sera envoyée aux abonnés en juillet 2024,
- la facture définitive (déduction faite de l'acompte facturé en juillet 2024) sera envoyée aux abonnés en janvier 2025.

Ainsi donc les recettes qui auraient dû être reversées à la commune par la SAUR dès l'été 2023 ne le seront au plus tôt qu'en février 2024. Celles correspondant à la facturation estimative de juillet 2024 seront reversées à la commune au cours de l'été 2024.

Présence des agents de la SAUR sur le terrain

Ces difficultés de gestion dues aux seules carences du prestataire n'ont heureusement pas empêché les services techniques de la SAUR de répondre efficacement aux demandes de la commune. Les agents de la SAUR sont ainsi intervenus à plusieurs reprises sur le réseau communal et doivent le faire à nouveau en février prochain.

TRAVAUX À VENIR EN 2024

Aire de loisirs du Breuil

Concernant l'accès à l'aire de loisirs du Breuil et les aménagements complémentaires à y implanter, la demande de subvention a abouti. Le conseil Régional a notifié à la commune l'octroi d'une aide de 13 996 €.

L'entreprise retenue pour la réalisation des travaux est Paysagiste par Nature dont le siège se trouve à Einvaux. Le début du chantier est programmé pour le mois de février. Pour un montant total de 19 995 € HT.

Renouvellement de vannes du réseau de distribution d'eau potable

Suite aux investigations conduites par la SAUR, prestataire de la commune, il s'avère que des vannes sont défectueuses. Le chantier commencera le mois prochain. La SAUR préviendra chaque abonné des coupures d'eau rendues nécessaires.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Petit rappel :

La commune de Vigneulles est rattachée aux établissements scolaires de Damelevières par le biais du Syndicat Intercommunal Scolaire (SIS) depuis 1970.

Le SIS regroupe quatre communes : Damelevières, Barbonville, Charmois et Vigneulles.

Il gère l'ensemble du budget de fonctionnement des deux groupes scolaires : les élèves sont répartis entre les écoles Louis-Aragon, Jacques Prévert et Victor-Hugo.

Le comité du SIS est composé d'élus des quatre communes et se réunit régulièrement pour échanger sur différents points : ouverture/fermeture de classes, budget, transport, temps d'accueil périscolaire, achats de fournitures scolaires : Ainsi, les parents n'ont que le cartable et la trousse à acheter à la rentrée de septembre : c'est le SIS qui donne les fournitures. De même pour la classe découverte/ski, aucune participation financière n'est demandée aux familles.

Quelques chiffres :

Pour l'année scolaire 2022-2023, la commune de Vigneulles comptait 19 élèves scolarisés à Damelevières et a contribué à hauteur de 32 295€ (soit 1700€ par enfant) dans le budget global du SIS, qui s'élevait à 603 430€.

Suite aux années COVID, aux importantes hausses des énergies et à l'inflation, le budget du SIS ne cesse d'augmenter, il va falloir trouver des économies pour y remédier, sans pour autant altérer le bien-être et la qualité d'accueil des enfants.

Pour information, cette rentrée 2023-2024, nous comptons 18 élèves.

Les délégués représentant Vigneulles au SIS :

Suite à la démission de Mme Stéphanie THOMASSIN fin 2021, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de modifier ses délégués pour siéger au Syndicat Intercommunal Scolaire de Damelevières et désigne à l'unanimité :

- Romain MANGEOT (titulaire)
- Frédéric BORDY (titulaire)
- Emilie STEFAN (suppléante)

Remise des livres de fin d'année scolaire 2023 :

A la fin de chaque année scolaire, le Syndicat Intercommunal Scolaire offre un livre à chaque élève de primaire des écoles Victor-Hugo et Louis-Aragon.

Photos de remise des livres aux élèves de Vigneulles, par Romain MANGEOT, représentant de la commune au SIS, le 7 juillet 2023 à la salle Nelson Mandela de Damelevières, en présence des élus et des professeurs.



VOS VOISINS, D'UN PEU PLUS PRÈS

Marcelle EURIAT (née VIRION) est la descendante de la plus ancienne famille du village, dont le nom se perd dans le temps au-delà des archives municipales.

Son père, Émile VIRION passionné par le végétal, et tout particulièrement le rosier, fournissait aux pépiniéristes locaux, les églantiers récoltés dans la campagne pour qu'ils soient ensuite greffés.

Hélène, sa maman, mère au foyer, comme toutes les femmes de l'époque, travailla durement dans leur petite exploitation agricole.

Étienne, son mari, a quitté Marcelle pour un autre monde, il y a tout juste un an. Sa passion était le travail du bois. Il réalisait de magnifiques œuvres.

Marcelle fait don à la commune de Vigneulles de ce magnifique blason aux armoiries communales, représentant deux grappes de raisins accompagnés de la crosse de St Blaise, sculpté par Jean-Paul RICHARD en 1984. Nous l'en remercions vivement.

Cette sculpture sera mise en valeur dans un bâtiment communal.



UN VILLAGE ATTRAYANT : VIGNEULLES VAUT LE DÉTOUR !

Divers événements ayant eu lieu en 2023 démontrent, s'il en était besoin, l'attractivité du village.

Courses cyclistes

Les courses cyclistes qui sont passées par Vigneulles en sont une première illustration :

- dernière étape du Tour de la Mirabelle au printemps (compétition masculine)
- course « Mirabelle Classic » à la fin de l'été (compétition féminine).

La côte de Vigneulles a été appréciée par les grimpeurs et les grimpeuses.

Une Rose un espoir

La tournée de « Une rose un espoir » assurée par des motards et des motardes au dévouement efficace est devenue un rendez-vous régulier au bénéfice de la ligue contre le cancer.

Rallye de voitures anciennes

Le passage d'un rallye de voitures anciennes confirme certainement les raisons pour lesquelles les organisateurs de ces évènements ont choisi de passer par le village : beauté du paysage, village blotti au pied des coteaux, charme champêtre de l'ensemble.

MANIFESTATIONS

Manifestations communales 2023

▪ Repas des séniors



Le dimanche 16 avril, 42 personnes invitées par le C.C.A.S. se sont retrouvées à la salle polyvalente pour un repas festif préparé par un traiteur local.

Un moment convivial qui permet de se retrouver chaque année dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, la chorale FMR de Varangéville et Dombasle est venue animer la journée avec des chansons françaises bien connues reprises parfois par les participants. Rendez-vous au printemps prochain pour un nouveau repas.



▪ Voyage des séniors le 2 juin 2023

Ce vendredi 2 juin nous prenons la direction de la Moselle pour une promenade au fil de l'eau sur le bateau électro solaire « le Graouilly » privatisé pour les séniors de Vigneulles. Au départ de Longeville lès Metz nous découvrons la Moselle sauvage et méconnue, sa faune, sa flore pour arriver jusqu'à Metz où nous apercevons la Cathédrale St Etienne. Le Pont Moyen, le temple neuf tout en dégustant le repas de midi.



Retour après cette balade de deux heures à l'embarcadère où nous prenons nos voitures pour nous diriger vers le Musée Pompidou pour l'exposition Suzanne Valadon.



Suzanne Valadon exerce le métier d'acrobate jusqu'à l'âge de 15 ans. Une

mauvaise chute la contraint à renoncer. Elle déménage de sa Haute Vienne pour s'installer à Montmartre. Elle cotoye alors le milieu artistique et fréquente Degas, Toulouse-Lautrec, Renoir. Artiste audacieuse, elle est la première femme à peindre des nus masculins et surtout prend pour modèle des



femmes de quartiers populaires. Chacun, à son rythme, s'arrête devant ses toiles. Dernière pause sur le parvis des droits de l'homme pour se désaltérer avant de prendre la route du retour vers Vigneulles, content et satisfait de cette belle journée de découverte et d'échange. L'occasion de se retrouver une fois dans l'année et d'évoquer la prochaine sortie.

▪ Cérémonies patriotiques

✓ Cérémonie du 10 septembre 2023

Comme chaque année, la cérémonie commémorative a eu lieu au Mémorial érigé en hommage aux résistants du Groupe Lorraine 42 morts pour la France. Parmi les porte-drapeaux figurait un habitant du village, Clément, âgé de 12 ans. Il avait l'honneur de se voir confier un

drapeau du comité du Souvenir Français Meurthe-Mortagne-Val d'Euron dont la taille réduite est adaptée aux jeunes porte-drapeaux.

En septembre prochain sera célébré le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre secteur. Nul doute que ce sera l'occasion de donner aux cérémonies à venir, et en particulier à celle de Vigneulles, un éclat exceptionnel.



Manifestations des associations

1. Manifestations de l'ASLCV

L'année 2023 a été riche en nouveauté tout en continuant les piliers qui nous tiennent à cœur dans cette association.

- ✓ Le Loto de la Saint Valentin, le 11 Février, était la première réunion festive avec de beaux lots comme un shooting photo et un bon chez Leclerc. Les fidèles joueurs étaient au rendez-vous. Une salle dynamique et toujours avec le sourire.



- ✓ Une soirée déguisée « retour en enfance », le 18 Mars, avec blind test animé par DJ CN-EVENT, une très belle soirée dans la bonne humeur où tout le monde a joué le jeu du déguisement, le meilleur déguisement avait été attribué à Zezette du Père Noel est une ordure et un joli bébé en couche culotte...et bien d'autres encore. De bons éclats de rire ont eu lieu lors de cette soirée.



- ✓ La fête de l'été qui cette année s'est déroulée au hangar en raison de la météo le 2 Juillet avec notre animateur DJ CN-EVENT, qui a mis une ambiance très conviviale avec la centaine de personnes réunies pour l'occasion.



- ✓ La Saint Nicolas a clos cette année festive, le 10 décembre avec des activités ludiques pour les enfants, cuisine, lecture, coloriages mais surtout la rencontre avec Saint Nicolas et le père Fouettard !



2. Manifestations de l'association des Vignerons

Voici que cette année 2023 touche à sa fin. Cette année a été très mitigée quant à la récolte du raisin. En effet la maladie s'est particulièrement installée dans le raisin blanc entraînant une maigre vendange de l'Auxerrois pour laquelle nous n'avons récolté que 80 L. Le tri dans ces lignes Ta été très important et a nécessité une vendange en deux temps.

Nous avons donc réalisé la vendange du Pinot dans un 2ème temps. Aussi bizarrement que cela puisse paraître le raisin rouge n'a absolument pas été impacté et la récolte a été, comme habituellement, d'environ 260 L.

Plus de vingt personnes ont participé à cette vendange et c'est sous un beau soleil et dans un moment convivial de rencontre et de partage que nous avons conclu cette vendange.

Le temps du travail terminé, nous avons préparé les manifestations en commençant par le traditionnel « beaujolais nouveau » où plus de 80 personnes ont pu partager soupes, charcuterie et desserts, arrosées de ce premier beaujolais tant attendu par les connaisseurs. Cette soirée a été animée par l'orchestre « Patcho » qui, à lui seul, a su mettre de l'ambiance. Le petit bénéfice engendré par cette soirée nous permettra d'acheter les produits nécessaires à l'exploitation de la vigne.



Moment convivial autour de la table de pique-nique

Cette première manifestation a été suivie de l'annuel salon des « Vins et Produits du Terroir ». A cette occasion l'association s'est dotée de nouvelles pancartes plus visibles que les précédentes. Un effort conséquent a été fait sur la publicité et Facebook nous y a bien aidés. C'est plus de 250 visiteurs qui sont venus goûter et acheter des produits de qualité et de renom.

La quasi totalité des exposants ont apprécié l'ambiance et principalement la convivialité des animateurs et sont repartis très satisfaits de leur participation, se promettant de revenir.

Je rappelle que cette association vit par vous et pour vous. Son seul but est de faire vivre notre village au travers des manifestations organisées. Tout ceci n'est possible que grâce à l'implication et le dévouement des bénévoles qui, par passion ou par envie de s'investir, interviennent régulièrement sur la vigne. Voici maintenant 6 années que je suis Président de cette belle association et il est temps pour moi de passer le relais. Un grand merci à toutes les personnes qui m'ont accompagné et épaulé durant cette période.

Je reste toutefois attaché à cette association et continuerai à être actif au sein de cette dernière.

Nous faisons appel à toutes celles et ceux qui souhaitent découvrir le monde de la vigne et du vin et surtout l'ambiance chaleureuse de nos rencontres, aussi bien dans le travail que dans les moments de convivialité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEURTHE, MORTAGNE, MOSELLE (CC3M)

Petite enfance

Cinq familles de Vigneulles confient leurs jeunes enfants aux crèches de Damelevières et de Blainville-sur-l'Eau. Celle de Blainville-sur-l'Eau, « les p'tits Mousses » après agrandissement et rénovation, a été inaugurée le 26 août 2023. Les travaux ont été réalisés pour un montant de 1 035 000 euros.



Assainissement collectif

La communauté de communes rappelle les consignes suivantes :

Ne pas jeter d'huile alimentaire ni d'huile mécanique dans l'évier, ni dans les toilettes ni dans les caniveaux, ni dans les bouches d'égout.

Ne pas jeter de lingettes, tampons, serviettes hygiéniques dans les toilettes, les mettre à la poubelle.

Apporter en déchetterie les produits toxiques ou dangereux.

RECETTES FISCALES ET AUTRES

1) Taux d'imposition 2023

- Taxe foncière bâti : 25.42%,
- Taxe foncière non bâti : 14.92%,
- Contribution foncière des entreprises : 17.09%

2) Tarif des concessions

Pour rappel, les tarifs des columbariums sont fixés à :

- 250 € pour 10 ans
- 350 € pour 15 ans
- 610 € pour 30 ans

Les tarifs des concessions sont fixés à :

- 77 € pour 15 ans
- 115 € pour 30 ans
- 153 € pour 50 ans

3) Tarifs de location des salles communales

a) Salle du Pressoir

La salle du Pressoir a une capacité de 80 personnes assises. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec four, plaques chauffantes, congélateur, évier, lave-vaisselle et de sanitaires. Son tarif est fixé à 170 euros (délibération du 21 janvier 2019).

b) Salle d'École

La salle d'École a une capacité de 30 personnes. Elle se compose d'une pièce principale, d'une cuisine avec petit four, micro-ondes, évier et de sanitaires. Son tarif est fixé à 50 € (délibération du 21 janvier 2019)

Ces deux salles sont réservées uniquement aux habitants de la commune.



Dans sa séance du 19 janvier 2024, le conseil municipal a décidé de fixer un forfait de dédit de location de salle, soit 20 € pour la salle d'École et 50 € pour la salle du Pressoir, pour toute annulation à moins de 30 jours de la date de location.

INFORMATIONS PRATIQUES

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS (CC3M)

Le calendrier 2024 de collecte des ordures ménagères et des sacs de tri (sacs jaunes) vous a été remis à la fin de l'année dernière.

Les ordures ménagères doivent être sorties le dimanche soir à partir de 20 heures. Nous vous rappelons, une nouvelle fois, qu'une fois vidées, les poubelles ne doivent pas rester sur le domaine public.

Les sacs de tri doivent être sortis le vendredi matin au plus tard à 9 heures 30. Sous peine de refus, ils ne doivent pas contenir de cartons bruns, même s'ils ont été déchiquetés.

Chronique autour des sacs jaunes ... (à méditer)

Monsieur A est en retraite mais sort régulièrement ses sacs de tri le jeudi après-midi vers 16h. Sans doute a-t-il peur de les oublier pour le lendemain, au risque qu'ils s'envolent par un fort coup de vent ou que des animaux errants décident de les inspecter la nuit !

Monsieur B fait de même, bien qu'il parte au travail chaque matin vers 7h30. Sans doute n'a-t-il pas le temps de sortir ses sacs de tri à ce moment-là !

Madame C est aussi en retraite mais elle a très bien compris que, depuis le départ, le camion de ramassage ne passe le vendredi matin que vers 10h, voire 11h. Alors, elle a largement le temps de sortir ses sacs jaunes le vendredi matin vers 9h.

Madame C paraît la plus raisonnable et apprécie de voir son village sans tous ces sacs de tri décorant bien tristement les trottoirs, si longtemps à l'avance.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement de la population se déroulera à Vigneulles du 18 janvier au 17 février 2024.



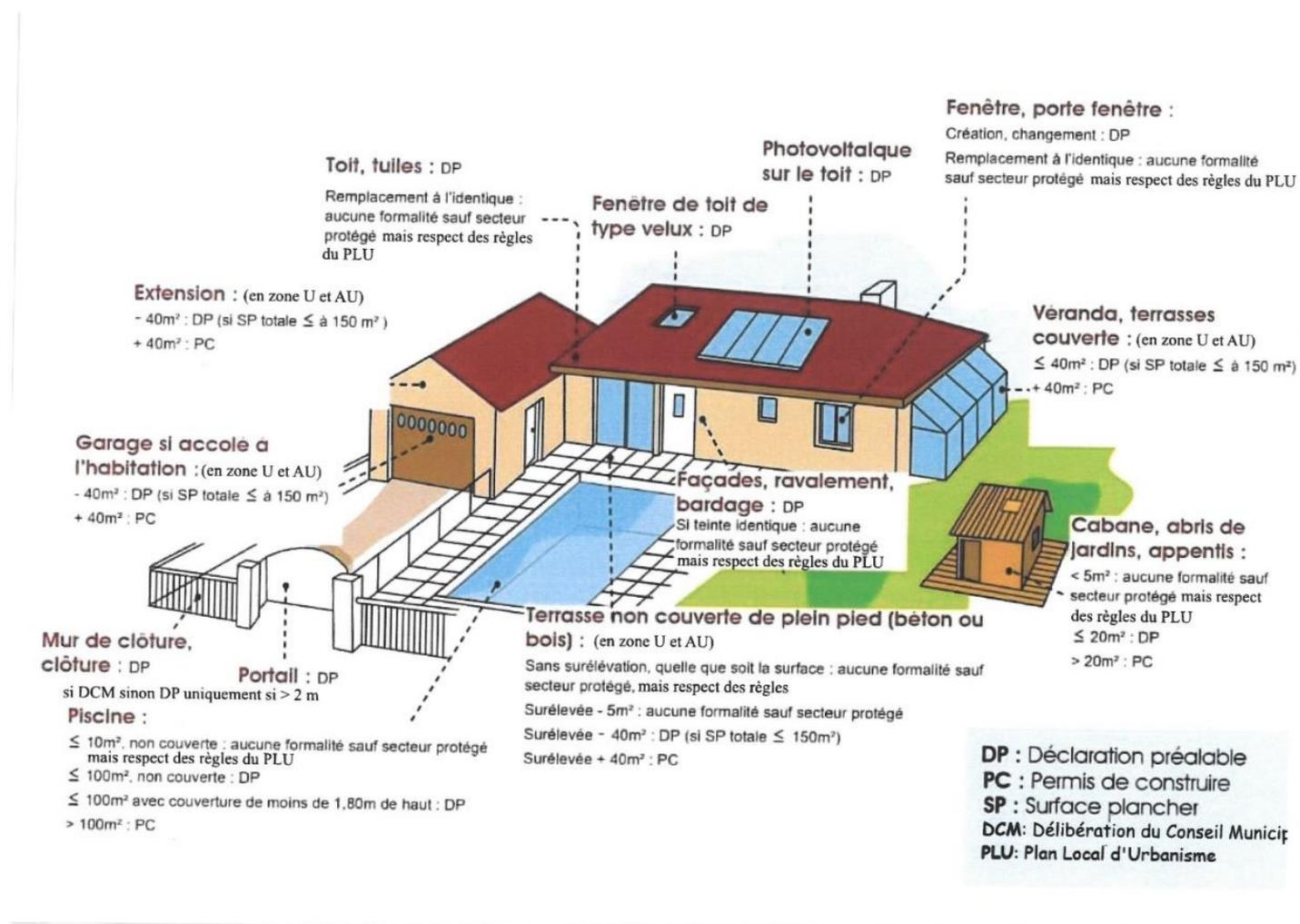
Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Ils peuvent également influencer la commune dans ses choix pour les futurs projets qu'elle souhaite mettre en place. **Le recensement est obligatoire.**

Virginie GEREBEN sera l'agent recenseur de la commune. A partir du 18 janvier, elle se présentera chez vous afin de vous faire recenser par internet, ou, en cas d'impossibilité, sur papier. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr .

URBANISME

Lorsque vous avez un projet de construction, de ravalement de façade, de changement de toiture, de remplacement des menuiseries extérieures, d'extension..., vous devez préalablement consulter la mairie.

Le document ci-dessous peut vous aider à trouver quel formulaire remplir :



REMERCIEMENTS

Les sapeurs-pompiers de Blainville - Damelevières remercient les habitants de Vigneulles pour leur accueil chaleureux.

UN NOUVEAU DISPOSITIF DE MOBILITÉ

Un guide du nouveau dispositif de mobilité vous a été distribué fin décembre. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous déplacer (il vous reste à vous l'approprier...) :

1) REZO POUCE

Rezo pouce est un réseau solidaire et sécurisé pour partager vos trajets du quotidien avec vos voisins ou voisines. Il suffit de s'inscrire sur le site rezo pouce ou en mairie avec une carte d'identité.



2) NOUVEAU TRANSPORT À LA DEMANDE LunéTad

A partir de juillet 2023, un nouveau service de transport à la demande s'installe dans le Lunévillois.

Depuis Vigneulles (arrêt de bus près de l'Eglise) vous pouvez rejoindre :

Tous les jours sauf samedi- dimanche et jour férié :

- la gare de Bayon pour 8h05 ou 13h et en repartir à 13h45 ou 19h45
- la gare de Blainville pour 7h50 ou 14h15 et en repartir à 12h45 ou 18h45

le mardi :

- le marché de Lunéville (place Léopold) pour 9h et en repartir à 11h30

le mercredi :

- l'hôpital, la clinique ou le Médipôle de Lunéville pour 14h et en repartir à 17h

Informations et réservations : au 0800 607 062 (du lundi au samedi de 8h à 18h – appel gratuit). Il faut réserver son trajet au moins la veille avant 16h ou 3h avant le

départ de l'après-midi. Tarif : 3€ l'aller et 4€ l'aller-retour à régler en espèces auprès du conducteur.

Site Internet de la commune

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment l'ensemble des comptes rendus municipaux ainsi que la version dématérialisée de ce bulletin sur le site Internet de la commune : www.vigneulles.mairie54.fr.

Informations par voie dématérialisée

Nous avons mis en place une communication par voie dématérialisée pour celles et ceux qui le souhaitent.

Si cela est votre cas, il vous suffit de vous signaler à la mairie par mail mairie.vigneulles@gmail.com ou directement à la permanence du samedi matin.

Bruits de voisinage

Les habitants doivent prendre toutes les précautions nécessaires afin d'éviter de troubler la tranquillité du voisinage (bruits d'animaux, d'appareils ménagers...)

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (perceuse, tondeuse à gazon...) sont autorisés :

- en semaine de 8h à 20h,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Stationnement

Pour rappel, les usoirs ainsi que les trottoirs sont une propriété communale. L'usoir situé devant votre maison ne vous est pas réservé. Si une personne s'y gare, elle en a le droit. Nous vous remercions de votre compréhension.

ÉTAT CIVIL

Nous ont quittés :

Étienne EURIAT le 22 janvier 2023

Jacques CALDERARA le 20 novembre 2023

Sont venus s'installer au village :

Endy CESUR et Charlène DUCHAINE au 8 lotissement du Chétry

Diogo SAMPAIO LEMOS et Maeva GIURIATO THIESSELIN au 10 place du GL42 (oct 23)

Naissances :

Peter, fils de Anaïs et Guillaume MECKERT, le 9 janvier 2023

Lana, fille de Laura IMBEAUX et de Vincent HÉBERT, le 19 avril 2023

Romane, fille d'Angélique DUPRAZ et de Jérémy HERTZ, le 17 mai 2023

Ayden, fils de Camille MOUSSAULT et de Allan WEBER, le 31 mai 2023

Mariage :

Gaëlle MARTIN et Romain MANGEOT le 22 juillet 2023





1914 : procession de la fête Dieu - l'armée en cantonnement



Vigneulles sans voiture mais avec ses tas de fumier